



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ALLIER

COMPTE RENDU DE RÉUNION

<u>LIEU DE LA RÉUNION</u>	<u>DATE</u>	<u>RÉDACTION</u>
Site ISDND Cusset	24 octobre 2017	Yann THIÉBAUT, DREAL

OBJET : COMMISSION DE SUIVI DE SITE ISDND DU GUEGUE « GAIA » - CUSSET

PRÉSIDENCE : Mme ASTIC, sous-préfète de Vichy

PRÉSENTS :

Mme Françoise WALRAET, maire de St Christophe
Mme Annick POCHARD, conseillère municipale Molles
Mme Annie DAUPHIN, adjointe mairie de Cusset
M. Jean-Claude POTHIER, maire de St Etienne de Vicq
M. Jean-Luc RYPEN, service technique de Cusset
M. Sébastien MANGOT, Directeur activité stockage SUEZ RV Centre Est
M. Jean-Luc BARLERIN, Chef de centre SUEZ RV Centre Est
Mme Géraldine WALIENNE, Vichy Communauté, chargée du traitement des déchets
Mme Christine MOREAU, Directrice Services DMA / Assainissement, Vichy Communauté
M. Laurent PATET, responsable service déchets, Vichy Communauté.
M. Franck GONZALES, Vice-Président, Vichy Communauté
M. Alexandre LAPLACE, Conducteur d'engins, SUEZ RV Centre Est
Mme Catherine MARTY, Vigilance autour du Guègue
M. Alain MALDANT, Cusset Meunière et Vigilance autour du Guègue
M. René CHANAUD, France Allier Nature
Mme Aurélie MURE, ARS – DD03
M. Yann THIEBAUT, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Unité inter-Départementale 15/03/63, coordonnateur équipe Déchets, Impacts Air, Santé, Sols Pollués (DIASSP)

I / Approbation du dernier compte rendu

Après un tour de table, Mme le Sous-préfet demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu de la CSS de 2016. Un participant n'a pas reçu ce CR. Les membres de la CSS approuvent le dernier compte-rendu.

II / Exploitant : Présentation du rapport d'activité 2016 (cf présentation envoyée avec la convocation)

1) Questions posées et éléments de réponses :

- Question sur la pérennité des déchets en provenance de la Loire (en hausse suite à la fermeture du site de Mably) : pour l'instant pérenne, pour le futur cela dépendra des orientations retenues dans le futur plan déchets régional.
- Question sur la durée de vie des membranes des casiers : plusieurs centaines d'années.
- Question sur la hauteur des casiers : le casier B5 sera en fin d'exploitation à la même hauteur que le casier B4 (le quai de vidage actuel sera à terme recouvert).
- question sur l'acceptation des camions : il y a un contrôle au vidage et un refus si plus de 10 % des déchets sont valorisables.
- Question sur le biogaz non valorisé : les 15 % non valorisés sont brûlés par les 2 torchères.

- question sur le démarrage des torchères et la couleur associé : Suez explique que pendant 15-20 minutes au démarrage il y a une phase avec beaucoup de biogaz. Les associations estiment plutôt cette phase à 1 heure. Suez précise que les phases transitoires sont limitées par un nouveau mode de fonctionnement des torchères qui fonctionnent différemment (plus de réactivité), et indique une disponibilité du moteur à 87 %.
- question sur l'année 2017 particulièrement sèche : il n'y a pas eu d'arrosage ni de réinjection, la dégradation des déchets sera sans doute moins rapide.
- question sur les dépassements en ammonium : pas de lien avec les travaux (qui en revanche génèrent des matières en suspension) ; les valeurs limites de l'arrêté sont très contraignantes, pour autant il n'y a pas d'impact sur l'environnement.
- question sur positionnement du piézomètre aval : les piézomètres sont identifiés sur un schéma.
- question sur les déchets verts : ils sont interdits en ISDND ; des bacs gratuits sont disponibles en déchèteries.
- question sur les déchets fermentescibles : pas de changement. Les producteurs de plus de 10 tonnes doivent s'occuper de la collecte, ce n'est pas le service public.
- Vichy Communauté s'émeut d'une affiche menaçant le président apposée sur une affiche d'une association : attention aux amalgames, l'association ne cautionne pas ce message, l'affiche sera enlevée. En revanche l'autre affiche qui ne met personne personnellement en cause sera maintenue tant que le problème des odeurs persistera.
- Remarque sur l'augmentation des tonnages par rapport à 2013.
- Un participant note que 360 kg de déchets sont produits en moyenne par chaque Français par an
- question sur un projet de méthaniseur : ce n'est pas au Guègue et pas Suez qui est concerné.

2) Odeurs :

- Bilan qualitatif et quantitatif positif depuis 2017.
- Malgré le bilan positif présenté par Suez et les relevés des panélistes en baisse, les associations ont un ressenti plus difficile au 1^{er} semestre 2017, avec des quartiers plus impactés que d'autres (certains quartiers n'ayant plus de problématique).
- Malgré une diminution des relevés depuis juin 2017, les associations font part de leur saturation et suggèrent que certains n'appellent plus ; ces problèmes durent depuis plus de 10 ans, l'exaspération est forte.
- Les associations expliquent que ce n'est pas à elles de démontrer que ça sent mauvais ; cependant les odeurs n'étant pas ressenties sur le site mais à l'extérieur, des retours sont nécessaires. Après avoir testé sans succès les nez électroniques, l'attention est désormais portée sur l'humain et la gêne ressentie
- Hommage est rendu aux associations qui de part leur vigilance ont permis d'améliorer la situation.
- La dernière étude sanitaire date de 2010.
- Certains aimeraient pouvoir participer aux relevés des panélistes depuis un téléphone portable, mais cela pose un problème de géolocalisation.
- Les prix de vente de certaines maisons ont chuté d'après les associations.
- Concernant la recherche de solution pour valoriser davantage le biogaz, les participants à la CSS rappellent que ça fait 2-3 ans que Suez cherche une solution. Suez indique que les pistes suivantes ont été étudiées :
 - projet évoqué lors de la CSS 2016 : projet abandonné, test effectué sur un autre site et plus de problèmes que de bénéfices ;
 - 2^{ème} moteur : solution trop coûteuse, piste écartée, il n'y a plus d'obligation de rachat d'électricité.

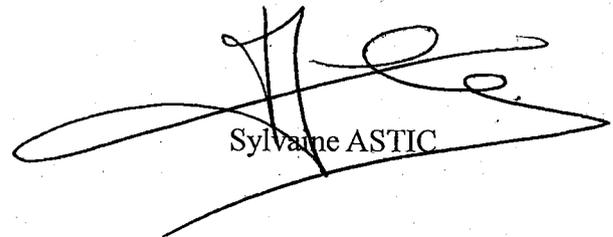
III / Analyse du rapport d'activités et Actions de l'Inspection de la DREAL

Des écarts ont été relevés pendant l'inspection approfondie du 12/10/2017 et feront l'objet d'un suivi.
La DREAL continuera à être très vigilante sur la thématique des odeurs.

DIFFUSION : Participants à la réunion et membres titulaires des différents collèges.

Fait à Vichy, le 7 novembre 2017

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Vichy



Sylvaine ASTIC